



## COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14 NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 12 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRÉS : 0 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 12</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi-06 mars 2024 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle de réunion salle du conseil sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 01 mars 2024</p>
---	--

**PRÉSENT(E)S (12) :**

GISELE BERNARD  
DAMIEN ROSSEEL  
FABIENNE CHAUTY  
CELINE DOUARIN  
GAETAN DUBIEN  
MARIE ANGE MERCIER  
SEBASTIEN GRAVIER  
STEPHANE HOUSSIER  
ROMAIN LEGRAND  
NICOLAS MIALON  
KARINA MONNET  
JEAN-PAUL VIVIER

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(E)S (0) :**

**NON REPRÉSENTÉ(E)S (2) :**

ALAIN FAUGERAS  
DENIS CHARBONNIER

**Secrétaire de séance :**

Sébastien Gravier  
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H05

Validation du compte rendu du 26 janvier 2024

Adopté- à l'unanimité

### 1 TRANFERT DE COMPETENCE SANTE A LA CCPL

Rapporteur : S. Houssier

La CCPL souhaite récupérer la compétence gestion des aides et soins à domicile. Une étude est en cours avec d'autres territoires agréés.

La maison de santé sur la commune d'Aigueperse en cours de validation. Suite à la création d'une SEM. Représentante communale au niveau de la commission santé sociale CCPL : Chauty Fabienne

Adopté à l'unanimité

## **2. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR LA SIGNATURE ACQUISITION PARCELLES « LES CHOSSES »**

Rapporteur : S. Houssier

Dans le cadre des acquisitions de terrains situés lieu-dit « les choses » une autorisation doit être donnée au Maire pour la signature des actes notariés

**Adopté à l'unanimité**

## **3 - TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS MUNICIPAUX**

Rapporteur : S. Houssier

Suite à la demande de la préfecture une délibération indiquant le temps de travail des agents communaux soit 1607 heures pour un agent à temps complet, il est demandé de délibérer afin d'acter le temps de travail des agents.

**Adopté à l'unanimité**

## **4 – MANDATEMENT AU CENTRE DE GESTION 63**

Rapporteur : S. Houssier

L'assurance prévoyance pour les salariés sera obligatoire en 2025 le CDG 63 se propose de mener la consultation et la négociation pour obtenir le meilleur contrat. Pour cela il est demandé aux communes intéressées de délibérer afin de mandater le CDG pour lancer cette consultation.

**Adopté à l'unanimité**

## **5 - POINT SUR LES DÉLÉGATIONS DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES .**

Rapporteur : S. Houssier

M. le Maire refait le point des différentes commissions et syndicats et cite les personnes qui sont titulaires et suppléants.

M.le Maire demande que les représentants fassent le maximum pour être présent lors des réunions.

## 6 – INFORMATIONS DIVERSES

Rapporteur : S. Houssier

- Signalétique : les travaux se terminent, quelques modifications sont en cours : panneaux patrimoine en cours de réalisation.
- Carrefour de Saint Agoulin : Fin d'aménagement : Végétalisation des trottoirs
- Salle des fêtes : le permis a été déposé fin février, les appels d'offres se feront fin Mars 2024.
- Les travaux du parking situé 3 grande rue sont finis, les véhicules ont pris possession du lieu.
- SBA : une étude est en cours pour la mise en place de composteurs collectifs sur la commune.
  
- Le nouveau logiciel de comptabilité et de gestion M 57 de chez JVS a été installé et les formations du personnel se déroulent dans de bonnes conditions.
- Le Recensement : il s'est terminé le 17 février 2024. Les résultats seront connus en Aout 2024.
- Préparation du budget réunion de la commission des finances le 20 Mars à 18 heures

Fin de séance à 20h30